

**DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 juin 2018**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23

présents : 14 + 2 pouvoirs

votants : 16

Date de convocation :

31 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la commune de VAL DE CHAISE.

Présents :

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard Mme KOURTCHEVSKY Joëlle Mme SCHINDLER Rosemonde

M. DANTON Alain Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne M. CHAPPELET Patrick

Maires Adjoints,

M. MERMIER François M. DUCRUET Alain

M. LADET Christian

M. LOSSERAND Hervé M. CARRIER Marc

M. JACQUEMONT Norbert

Conseillers Municipaux ;

Excusés : M. ROSAY Jean-Jacques (ayant donné pouvoir à M. MERMIER Gérard)

Mme LE POCHER Alexia (ayant donné pouvoir à Mme KOURTCHEVSKY Joëlle)

Absents : M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. TELLE Philippe - Mme

MONGELLAZ Michelle - M. SAUVAGE Jean-Luc - M. JOSSERAND Jean-Paul

M. SOCQUET Pascal

M. MERMIER François est nommé **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (14 membres présents sur 23 conseillers municipaux en exercice), la séance du conseil municipal est ouverte.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 mars 2018

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 avril 2018 (1 opposition M. LADET Christian)

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réaliser les travaux de remise en état suite aux inondations du 4 et 5 janvier 2018 et demande à l'Etat le fonds de solidarité débloqué pour les catastrophes naturelles.
- **AUTORISE** M. le maire à signer une convention de ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne des Alpes d'un montant de 200 000.00 euros pour couvrir les dépenses relatives aux travaux de protection aux abords du Piésan dans l'attente de la contribution de la commune de Faverges-Seythenex.
- **ACCEPTE** la proposition d'échange d'une partie de parcelle tirée du Domaine Public (secteur du

Thermesay) contre une parcelle appartenant à l'indivision OUVRIER-BUFFET / GERMIER.

- **REJETTE** le projet de convention « de financement et de solidarité pour le développement du service public » proposé par la commune de Faverges-Seythenex.
- **DONNE POUVOIR** au maire d'ester en justice dans le but de défendre efficacement les intérêts communaux

Val de Chaise, le 12 juin 2018

Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.